



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

DISCOURS TUNIS | RENTREE ONAT 2017
et 120^{ème} anniversaire du Barreau tunisien
23 février 2017

Messieurs et Madame les bâtonniers,
Les membres du Conseil de l'Ordre,
Mes Chers Confrères,

Quel beau thème avez-vous retenu pour le 120^{ème} anniversaire du barreau de Tunisie. L'avocat et la paix.

Ce thème est un peu un paradoxe.

On dit que l'avocat vit des conflits et votre barreau prend un thème de réflexion à l'envers de ce que pense l'opinion publique.

Mais ce titre de la célébration de son 120^{ème} anniversaire est bien à l'image de votre barreau.

Si l'avocat vit de conflits c'est précisément pour faire la paix.

Nous pourrions débattre longtemps sur l'ambiguïté qui préside à la profession d'avocat : d'un côté les avocats vivent de leurs plaidoiries et, pour vivre, ils pourraient entretenir les conflits à cette fin.

D'un autre côté l'avocat est un pacificateur et précisément il doit faire en sorte de parvenir à la réduction des conflits et réduire ainsi ce qui trivialement s'exprime par le mot « *marché* ».

Cette ambiguïté dans la profession d'avocat fait précisément son originalité.

L'avocat n'est pas un opérateur économique comme les autres. Il n'intervient pas pour accroître le marché du droit. Son rôle est de veiller à la paix sociale et au respect de la Justice.

La Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique rassemble les barreaux, et à travers les barreaux, les avocats de 44 pays francophones.

Certains pays sont francophones par l'attachement qu'ils portent aux valeurs de la francophonie sans pour autant être à proprement parler francophones.

Ce qui nous rassemble au sein de notre conférence, c'est la culture du droit écrit qui porte les valeurs des droits de l'homme et des libertés fondamentales inspirées notamment par Montesquieu et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Les liens entre notre Conférence et le Barreau de Tunisie sont très étroits. Le Barreau de Tunisie est depuis toujours, membre de notre conférence. Nous avons partagé un peu l'histoire : nos barreaux étaient à vos côtés pendant la dictature et votre barreau nous a accueilli en 2013 à Hammamet lorsque nous rassemblions nos forces après le décès du bâtonnier Stasi qui avait donné à la CIB l'élan que nous lui connaissons.

Notre Conférence s'est réunie au mois de juillet 2016, toujours à Hammamet. Nous avons évoqué avec émotion les épreuves que vous aviez connues, l'importance de la solidarité des barreaux au-delà des frontières dans le même espace culturel pour aider au retour de l'état de droit.

Nous avons pu mesurer l'efficacité du soutien apporté par la communauté internationale et par les avocats membres des barreaux de notre Conférence qui ont veillé à la défense des droits et des libertés fondamentales aux côtés de nos confrères tunisiens poursuivis dans l'exercice de leur mission.

Et votre barreau est devenu un peu un modèle : fer de lance de la société civile pour le respect de la démocratie, la tolérance, la justice et la paix.

Elie Wiesel écrivait que la noblesse, c'est-à-dire la quête du sacré dans la grandeur, la compassion pure de toute arrière-pensée, le refus d'humilier et de se laisser humilier, l'altruisme au sens absolu, on ne le rencontre que chez ceux qui se battent pour une idée ou un idéal qui les dépasse.

La noblesse de l'action, on ne la trouve que chez ceux qui ont épousé la cause des faibles, des opprimés, des prisonniers du mal et du malheur.

La noblesse de l'action des avocats de votre barreau on la trouve chez ceux qui se sont élevés avec courage contre l'arbitraire, l'injustice et le mépris de l'individu.

La noblesse de l'action de votre barreau on la trouve dans sa contribution à la recherche d'un idéal qui le dépasse et qui se trouve aujourd'hui incarné dans la constitution.

Monsieur le bâtonnier, votre barreau a honoré la robe que nous portons et la parole que nous prenons.

Mais l'état de droit n'est jamais acquis.

C'est un combat de tous les jours qui exige une vigilance permanente. La société est un ensemble complexe fait de forces diffuses et opposées où le fort veut vaincre le faible et où le terrorisme, tout comme un parasite, sape les fondements de la démocratie.

La justice est faible et fragile. Elle peut se laisser emporter dans des tourmentes incontrôlables.

L'avocat avec l'arme de la robe et celle de la parole est un soldat frêle et vulnérable. Il a besoin d'être protégé et il trouve sa protection dans son barreau mais le barreau est lui-même frêle et vulnérable s'il n'y avait cette communauté internationale qui veille précisément à le protéger.

C'est au nom de la solidarité qui unit nos barreaux au sein de notre Conférence que nous devons veiller à ce que la justice reste toujours au centre de la cité.

Saint-Augustin qui ici même rappelait que « *La justice est au centre de la Cité et qu'un royaume sans justice n'est qu'une entreprise de brigandage* ».

C'est grâce à l'action que votre barreau a menée et que votre barreau continue de mener que la justice trouve sa place dans la cité.

Votre barreau a 120 ans.

Il fait preuve d'une grande jeunesse. Il a un passé illustre et un avenir prometteur.

Bon anniversaire monsieur le Bâtonnier.

Bâtonnier Bernard VATIER
Secrétaire général de la CIB